

Regourdou 1 (Montignac, Dordogne) : nouvelles données, nouvelles questions sur une sépulture néandertalienne

Bruno Maureille¹, Stéphane Madelaine^{2,3}, Alain Turq^{2,3}, Nadia Cavanhié⁴, Christine Couture-Veschambre¹, Jaroslav Bruzek¹, Valentine Meyer¹

¹ : UMR5199 PACEA, Université de Bordeaux, CNRS, MCC

Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé, avenue des Facultés, Université Bordeaux 1,
33405 Talence CEDEX, France

² : Musée national de Préhistoire, 1 rue du Musée, 24620 Les Eyzies-de-Tayac

³ : UMR5199 PACEA, Université de Bordeaux, CNRS, MCC

Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, avenue des Facultés, Université Bordeaux 1,
33405 Talence CEDEX, France

⁴ : UMR5608 TRACES, Université le Mirail Toulouse 2, CNRS

Maison de la recherche, 5 allées Antoine Machado, Université le Mirail Toulouse 2, 31058 Toulouse
Cedex 9

I. Bref rappel historique

Le Sud-Ouest de la France est la région d'Eurasie occidentale où le plus grand nombre de gisements moustériens, livrant des restes humains, ont été découverts (Mann et Maureille, 2007). Durant la première moitié du XXe siècle, ce sont également 10 dépôts funéraires (sur les 17 alors mis au jour dans le monde) qui proviennent de cette « petite » partie de l'aire de répartition des Néandertaliens (Maureille et Vandermeersch, 2007). La mise au jour de sépultures néandertaliennes durant la seconde moitié du XXe siècle se fera surtout au Proche-Orient et au Moyen-Orient, les recherches dans le Sud-Ouest de la France n'ayant permis que la découverte de Regourdou 1 (1957 ; Piveteau, 1959), Roc-de-Marsal 1 (1961 ; Piveteau, 1962) et Saint-Césaire 1 (1979 ; Lévêque et Vandermeersch, 1981). Si les deux dernières furent réalisées dans de bonnes conditions scientifiques assurant ainsi une certaine qualité des observations de terrain, ce ne fut malheureusement pas le cas de celle de Regourdou 1 dont l'histoire « particulière » impacta - encore très récemment (cf. Bonifay *et al.*, 2007 et Madelaine *et al.*, 2008) – l'analyse que l'on peut faire de ce dépôt et les causes (voir par exemple Maureille, 2004) de la représentation anatomique des restes humains.

Rappelons que c'est en Mars 1954 que Roger Constant, propriétaire des lieux, commence à dégager une cheminée karstique devant l'entrée de sa ferme dans le but de trouver une seconde entrée à la grotte de Lascaux. Comme il trouve un peu de matériel archéologique, il poursuit ses activités de terrassier et creuse une véritable galerie dans le remplissage sédimentaire meuble sous d'énormes blocs d'effondrement d'une cavité karstique entièrement comblée. Il « suit » plus ou moins un niveau sédimentaire meuble livrant objets lithiques moustériens et vestiges de faune. En Août 1957, il obtient du bureau de la documentation « fouilles et antiquités » du « secrétariat aux Arts et lettres » l'autorisation administrative de mener des fouilles archéologiques - dans des conditions précises - au lieu dit « Le Regourdou parcelle cadastrale n° 525 section B ». C'est dans la nuit du 22 au 23 Septembre 1957 que les restes du spécimen Regourdou 1 sont mis au jour dans des circonstances assez particulières (Bonifay *et al.*, 2007). Selon F. Bordes (document inédit en date du 7

Octobre 1957, archives du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine), auraient été présents, lors de cette découverte, M. Vidal (du Moustier), les Antonietti (mari et femme venant de Neuchâtel), Sautier (du Fonjal) et Salviat (du Moustier). Selon E. Bonifay et collaborateurs (2007, p. 9-10) la découverte aurait eu lieu en l'absence de R. Constant (« *Dès 1957, nous avons constaté l'absence du crâne qui a probablement été enlevé dans la nuit du 22 septembre 1957 avant que Roger Constant ne revienne sur la fouille* »). Ce dernier aurait donc constaté la présence de restes humains seulement le matin du 23 septembre. Il en informe rapidement F. Bordes alors directeur régional des antiquités préhistoriques de la circonscription de Bordeaux qui se rendit sur le site le 24 Septembre (avec E. Bonifay ; Bonifay *et al.*, 2007) pour constater la découverte (fig. 1), le 26 Septembre en compagnie de Jean Piveteau et le 29 Septembre avec Henri-Victor Vallois convié par Roger Constant à venir constater la découverte. Une fouille de « sauvetage » urgent fut entreprise du 2 au 5 octobre 1957 sous la direction de F. Bordes en collaboration avec E. Bonifay et G. Laplace (pour plus de détails, cf. texte en annexe « faits matériels »). Il était en effet nécessaire de prélever les restes humains directement menacés par l'instabilité des sédiments et de blocs calcaires ce qui fut fait dans des conditions assez dangereuses. L'absence du *calvarium* fut alors interprétée comme la possible conséquence d'un vol (cf. annexe). La fouille du site eut lieu ensuite sous la direction d'E. Bonifay en 1960, avec l'enlèvement de nombreux blocs effondrés pour accéder aux niveaux sédimento-archéologique, puis de 1961 à 1964 à raison de deux campagnes annuelles. A l'issue de ces recherches, ce sont 98 ossements ou fragments d'ossements humains qui sont rapportés à Regourdou 1 (tab. 1). Il faut également ajouter à l'inventaire des vestiges humains provenant du site un calcaneus gauche appartenant à un second adulte. Il a été inventorié sous l'appellation Regourdou 2 par Vandermeersch et Trinkaus (1995). Il aurait été trouvé à l'opposé de la zone (donc vers l'Est ; Bonifay, com. pers.) où se situait la concentration des restes humains rapportés à Regourdou 1

Les 98 ossements de Regourdou 1 sont ceux d'un jeune adulte néandertalien (Piveteau, 1959, 1963, Vandermeersch et Trinkaus, 1995). Ils représentent une mandibule, les os longs des membres supérieurs, 6 vertèbres cervicales assez bien conservées, des corps de vertèbres thoraciques en moins bons état, quelques éléments du bassin dont la partie proximale du sacrum, des fragments de côtes, le sternum, une patella, un petit morceau de fibula et de nombreux ossements des mains et des pieds. L'état de conservation de ces derniers, rarement identifiés à la fouille et pour certains très fragiles, contraste avec l'absence des scapulas, de la majorité de la ceinture pelvienne et de pratiquement tous les os longs des membres inférieurs.

En 2008, lors des travaux de récolement des collections du Musée national de Préhistoire l'un de nous (S. M.) isole une diaphyse fémorale droite humaine parmi les os longs d'ours bruns du site (Madelaine *et al.*, 2008). Cette première « découverte » est rapidement suivie de plusieurs autres qui représentent, en l'état actuel de nos recherches, une partie importante des deux coxaux (s'articulant avec le sacrum), des fragments d'os longs des membres inférieurs (tête fémorale et patella droites, tibia et fibula gauches), des éléments d'un pied, du rachis, des deux mains. Ce ne sont pas moins de 13 nouveaux éléments osseux, se rapportant tous au squelette de Regourdou 1, qui sont ainsi isolés (tab. 1). Certains « comblent » l'absence de plusieurs régions anatomiques de cet individu : les membres inférieurs et le bassin. Rappelons que selon Bonifay *et al.* (2007, p. 10) « *Par contre, certains os longs qui ont du être rencontrés en premier lors du creusement de la tranchée Constant (fémurs, tibias, péroné) ont probablement été tirés hors de la sépulture à un moment quelconque avant la déclaration de la découverte* ». En fonction des nouvelles découvertes, cette hypothèse ne

concernerait donc que le fémur gauche et le tibia droit (dont nous n'avons toujours aucun morceau). En fonction de l'état de conservation des fibulas, nous supposons que des personnes n'étant pas formé à la reconnaissance de fragments osseux humains auraient beaucoup de difficultés pour reconnaître les parties des fibulas que nous n'avons pas retrouvées. Cette hypothèse est moins recevable pour les deux tiers proximaux du tibia gauche.

L'objet de cette contribution est de présenter des données historiques ou archéologiques inédites. Elles nous autorisent à proposer une nouvelle hypothèse permettant d'éclaircir un peu les conditions de la découverte de Regourdou 1 et de proposer une explication - qui n'était pas envisagée jusqu'à présent - quant à sa représentation squelettique.

II. Données nouvelles

Répartition spatiale des vestiges humains

Les restes humains de Regourdou 1 ont été mis au jour dans une zone assez circonscrite du site. Si les conditions particulières du sauvetage urgent n'autorisèrent pas de mettre en place un système pour coordonner les vestiges dans l'espace (cf. tab. 1 et marquage sur certains ossements) qui soit actuellement exploitable, cette méthodologie fut naturellement mise en place lors des fouilles programmées dirigées par E. Bonifay (cf. Bonifay, 1965 ; Bonifay *et al.*, 2007).

En fonction du carroyage et des plans réalisés, ce serait le carré G3 qui aurait livré l'essentiel des 98 restes humains (tab. 1). Pour les pièces connues entre 1957 et 2008, nous notons aussi que quelques vestiges furent mis au jour dans les carrés E1, E2, G1 et F3. Il s'agit respectivement de deux phalanges distales de la main (carrés E1, E2), d'un calcaneus droit (G1) et d'une phalange proximale du pied (F3). Ce sont des ossements complets, dont 3 sont très peu volumineux et mobilisables par l'activité de petits fousseurs comme les rongeurs (les petits rongeurs sont très nombreux dans la collection micropaléontologique du gisement ; Simard, 1968). Mais plusieurs des nouvelles pièces découvertes se répartissent dans quatre nouveaux carrés : G2 (tiers distal d'un tibia g.), F1 (arc postérieur d'une vertèbre lombaire), F2 (fibula gauche, diaphyse fémorale droite, phalange moyenne de la main, naviculaire droit) et D2 (patella gauche). La tête fémorale droite provient, elle, du carré E2. Contrairement aux cas précédents, certains de ces vestiges sont assez volumineux et ils ne nous semblent pas mobilisables par de petits fousseurs.

Actuellement, on se limite à constater que les vestiges humains de Regourdou 1 se répartissent sur 9 m² (fig 2). Naturellement, tous les ossements qui ne se situent pas en G3 (ou en G2) - et qui ont été inventoriés lors de la fouille - proviennent de carrés se situant tous en aval de la galerie creusée par R. Constant et leur position spatiale ne peut être la conséquence de l'exploitation du site par ce dernier. Nous supposons donc que la répartition horizontale des ossements serait la conséquence de bouleversements contemporains du Moustérien et d'une histoire taphonomique insoupçonnée et assez perturbante pour l'intégrité du dépôt humain. Naturellement, nous n'excluons pas l'influence du pendage des dépôts sédimentaires (cf. fig. 1 Bonifay, 1965, p. 52) pour expliquer une partie de la répartition spatiale des restes. Malheureusement, nous ne disposons pas des carnets de fouilles et nous ne sommes pas en mesure - pour le moment - de discuter plus précisément la répartition horizontale des vestiges, leur proximité réciproque ainsi que leur « dispersion » verticale. Cette étude sera réalisée dans le futur.

Atteintes taphonomiques

Nous avons déjà souligné que les ossements de Regourdou 1 sont dans un état de conservation assez exceptionnel, par exemple ceux des extrémités des membres qui sont parmi les complets des Néandertaliens européens (Couture, 2008).

Mais, et malheureusement, de nombreuses pièces montrent des cassures fraîches très nettes. Il s'agit des côtes, l'humérus gauche, les coxaux, le tibia, etc. Elles sont probablement et assez majoritairement la conséquence des circonstances particulières de la découverte qui ont donc causé des dégâts irrémédiables sur les ossements. Mais deux pièces ont retenu notre attention. Il s'agit de la mandibule et du fémur droit.

La mandibule a été fracturée de façon oblique à l'arrière du corps et à la base de la branche montante droite ainsi qu'au niveau de la symphyse. Ces cassures doivent être récentes (cf. annexe). Nous savons que la mandibule a été manipulée entre la première visite de F. Bordes et celle qu'il effectua avec J. Piveteau. On doit aussi remarquer que la partie sommitale de la branche montante gauche est absente, le plan d'érosion est ancien par sa morphologie et sa patine et conséquence de la circulation de l'eau et du poids des sédiments. Les mêmes processus pourraient être aussi les causes de l'absence du tiers proximal de la fibula gauche ou de l'extrémité proximale de l'humérus gauche. Un examen très précis de tous les ossements (nous savons aussi qu'ils ont été consolidés rapidement après leur nettoyage et leur mise au jour ; Bonifay, com. pers.) pour discuter l'ancienneté des fractures (et autres manques) devra donc être réalisé. Il intégrera naturellement l'identification des différents stigmates affectant la surface des pièces.

En effet, la diaphyse fémorale droite présente, très clairement, à son extrémité proximale des traces de rongement par l'ours. Cette constatation est d'importance puisqu'elle nous assure qu'après la disparition des chairs et autres parties molles, alors que l'individu Regourdou 1 était réduit à l'état de squelette, l'ours brun qui fréquentait la cavité a rongé et probablement déplacé au moins une pièce osseuse (comportement qui a été décrit dans divers sites d'hibernation de ce mammifère sur les ossements de ses congénères ; Tillet et Binford, 2002). Pour la première fois, nous sommes donc en mesure de démontrer que le dépôt humain a aussi été perturbé par l'ours. De plus, comme nous avons également trouvé la tête fémorale droite (qui présente aussi quelques traces de l'activité des ours), nous pouvons supposer que cette extrémité articulaire était déjà détachée du reste de l'os (les deux pièces ont d'ailleurs été trouvées dans deux carrés adjacents) avant que le fût diaphysaire fut assez rongé par l'ours pour empêcher le remontage entre diaphyse et tête fémorales.

Anthropologie funéraire et Regourdou 1

Selon Bonifay *et al.* (2007, p. 9-10) « *bien que perturbée par la tranchée Constant et par la fouille de sauvetage urgent de 1957, la position du corps peut être reconstituée : celui-ci se trouvait replié en position fœtale, les genoux ramenés sous le menton, les bras repliés et les mains proches de la face. La tête était tournée vers le nord-est. Dans le prolongement du corps, à l'emplacement des jambes (si elles étaient restées allongées), se trouvaient deux tibias d'ours brun. Dès 1957, nous avons constaté l'absence du crâne qui a probablement été enlevé dans la nuit du 22 Septembre 1957 avant que Roger Constant ne revienne sur la fouille (existence des vertèbres cervicales en connexion anatomique, compris l'atlas et l'axis).* »

Les nouvelles pièces découvertes, leur état de conservation et l'analyse de la répartition des vestiges que nous pouvons en déduire ainsi que les conditions particulières de la découverte, dans l'urgence du sauvetage nous conduisent à être très prudents quant à cette interprétation et proposition de la position du corps du défunt. Dans le texte joint en annexe, il est clair que les

relations réciproques entre les ossements de Regourdou 1 sont plus que délicates à mettre en évidence d'autant que la mandibule - qui pourrait avoir servi de repère pour déterminer la position de l'extrémité céphalique - semble avoir été (trop) manipulée avant son prélèvement, artificiellement replacée et maintenue en position entre le 23 septembre et la fouille de sauvetage le 4 Octobre 1957. Certains ossements, d'Homme ou d'Ours (ou de tout autre taxon), ont aussi été observés lors de la fouille de sauvetage « au niveau » des autres restes essentiellement humains. Ils devaient être assez volumineux puisqu'ils sont considérés comme pouvant représenter soit le bassin soit la voûte crânienne de Regourdou 1. Mais ils n'ont pu être ni reconnus anatomiquement ni fouillés ni prélevés ni préservés. F. Bordes (cf. annexe) insiste d'ailleurs sur leur état de conservation totalement incompatible avec les conditions de la fouille de sauvetage Toutefois, nous ne supposons pas que ces ossements écrasés aient pu représenter des éléments importants de la voûte crânienne et du massif facial supérieur. En effet, nous supposons que si cela avait été le cas, des éléments de l'arcade dentaire aurait pu être reconnaissables car potentiellement mieux conservés. Enfin, on tient à rappeler que si le rachis cervical était très bien conservé lors de son étude réalisée par Piveteau (1963, 1966), une seule vertèbre manque : l'atlas. J. Piveteau (1966, p. 172) considère que l'absence de l'atlas peut-être rapprochée de celle du crâne. Or, rappelons que les travaux réalisés en Anthropologie de terrain (Duday, 1990, 1995, 2005, 2009) ont clairement mis en évidence que souvent, après la disparition des parties molles et lors de la rupture de certaines articulations entre les ossements, entraînant divers mouvements des pièces les unes par rapport aux autres, l'atlas accompagne souvent la boîte crânienne dans ses mouvements. Nous trouvons donc dans la coïncidence de l'absence du *calvarium* et de l'atlas une donnée supplémentaire pour supposer que ces deux parties du squelette de Regourdou ont subi les mêmes perturbations du dépôt peu de temps après la disparition de chairs et ont eu - au moins à ce moment là - la même histoire taphonomique.

Pour le moment, et en l'état de la documentation dont nous disposons, nous ne pouvons mener plus loin notre raisonnement. Bien sûr quelques observations peuvent être réalisées sur l'un des deux clichés (fig. 3B) dont nous disposons des ossements « en place ». La mandibule est vue par sa face postéro à postéro-latérale gauche. Elle repose presque sur sa symphyse. Au même niveau et un peu en avant de l'arcade dentaire (qui regarde la paroi de la cavité), on note la présence d'une vertèbre cervicale (peut-être la 7^e) ou de la seule vertèbre thoracique (Th n°1) préservant processus transversal et processus épineux. Elle est vue par sa face caudale à caudo-antérieure. Contre la symphyse mandibulaire, une diaphyse d'os long (certainement un humérus) est fracturée (mais on ne peut déterminer – pour le moment – ni la face d'apparition de l'os ni le côté) ; latéralement et parallèlement à cette diaphyse on observe la moitié distale d'un radius. Etant donné son état de conservation et sa morphologie nous savons qu'il s'agit du droit. Il serait vu par sa face postérieure. Plus ou moins dans le même plan que les ossements précédents et à plus d'une vingtaine de cm du radius vers l'entrée de la galerie Constant, on peut noter la présence de ce qui pourrait être une vertèbre thoracique (assez bien conservée) de rang élevé...

III. L'hypothèse du vol du crâne de Regourdou 1, qu'en penser maintenant ?

L'attention portée sur les collections de faune du gisement nous a permis d'isoler de nouveaux éléments osseux humains certains sont assez robustes, résistants, d'autres plus fragiles, friables. Mais nous n'avons identifié aucun élément d'une voûte crânienne humaine mature ni aucune dent

du massif facial supérieur (alors que nous avons contrôlé, pièce à pièce, toutes les dents de faune connues).

Nous savons aussi que lors de la fouille d'urgence, les scientifiques ont envisagé l'hypothèse du vol du crâne comme une des trois hypothèses possibles pour expliquer son absence. Il est probable que la présence, lors de la découverte dans la nuit du 22 septembre des ossements humains, d'au moins une personne ayant une « réputation » d'individu peu scrupuleux (et s'intéressant beaucoup à l'archéologie) a probablement favorisé que cette hypothèse du vol ait été privilégiée. En revanche nous pensons que R. Constant n'était pas dans la perspective de cacher au service de l'Etat compétent de potentielles découvertes. En effet, un document des archives du Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, daté du 13 septembre 1957 et signé par M. Sarradet, de la conservation régionale des bâtiments de France, donc seulement 9 jours avant la nuit de la découverte des restes humains, nous assure que R. Constant avait essayé de faire venir sur ses fouilles soit E. Peyrony soit F. Bordes soit les deux scientifiques pour leur montrer des restes osseux qu'il venait de mettre au jour et avoir les directives (comme cela était spécifié dans son autorisation de fouille) pour poursuivre ses travaux. N'ayant pu entrer en contact avec ces derniers, R. Constant semble s'être adressé par téléphone à M. Sarradet pour lui signaler l'intérêt de ses découvertes et solliciter la venue de ces spécialistes...

Nous pensons que l'ensemble des données que nous venons de présenter vont dans le sens d'une autre hypothèse, inédite, à savoir que la boîte crânienne (et probablement l'atlas aussi) ne sont pas restés en place au niveau de la concentration des restes humains dans le carré G3 ou le carré G2. Leur position originale aurait pu être perturbée - après disparition des parties molles - par un ou plusieurs processus taphonomiques (circulation des animaux dans la cavité, activité des rongeurs, circulation de l'eau, etc). La répartition spatiale des vestiges, le pendage des gros blocs effondrés surmontant les sédiments fins (fig. 3A) laisseraient supposer que cette boîte crânienne ait pu avoir été ou s'être déplacée vers le sud-ouest du gisement.

III. Conclusions

Nos résultats, qui devront être confirmés par des analyses plus précises, nous permettent de formuler l'hypothèse que la boîte crânienne de Regourdou 1 n'a pas été volée lors de la découverte du dépôt humain au sein de la couche IV. D'une part cette hypothèse de vol - actuellement privilégiée par une partie de la communauté scientifique - nous semble plutôt la conséquence du contexte particulier de la découverte et de la présence - alors - de certaines personnes. D'autre part, nous avons pu démontrer que ce dépôt avait été bouleversé très probablement durant l'époque moustérienne. Au moins un des ossements de la collection paléanthropologique montre des stigmates de « rongements » dus probablement aux ours ayant fréquenté la cavité (rappelons que l'ours brun est très largement représenté dans le spectre faunique de la couche IV). Enfin, la répartition spatiale des vestiges humains rapportés à Regourdou 1 et l'érosion ancienne de certaines pièces nous assurent que l'histoire taphonomique de ce dépôt a été plus complexe que ce que l'on croyait jusqu'à présent. Mais, l'absence de tout élément de la voûte crânienne, de dent isolée des maxillaires supérieurs et la très bonne conservation d'ossements fragiles ne nous permettent pas de supposer que la boîte crânienne ait disparu en raison de processus sédimentologiques (comme la dissolution, l'écrasement). Nous proposons que l'hypothèse la plus simple pour expliquer cette

absence soit que le *calvarium* (et l'atlas) de Regourdou 1 puissent être encore présents au sein du remplissage sédimentaire du site après avoir été mobilisés à l'époque moustérienne.

Si nous ne revenons pas sur l'hypothèse que la présence des restes squelettiques du sujet Regourdou 1 soit la conséquence de gestes funéraires d'un groupe de Néandertaliens (ce qui devra être discuté), nous pensons que pour avancer sur la compréhension des causes et de l'évolution de ce dépôt, il est devenu nécessaire de : 1) étudier la topographie globale (en surface et souterrain) du sommet de la colline, 2) comprendre les modalités de la formation de la cavité, son évolution topographique, 3) revoir la lithostratigraphie et discuter les processus de sédimentation expliquant le remplissage du gisement, 4) poursuivre les recherches sur l'assemblage faunique et les collections lithiques et définir les causes de leur présence ou leur accumulation, ce qui nécessite 5) une étude minutieuse de l'(es) histoire(s) taphonomique(s) des vestiges qu'ils soient humains, fauniques ou lithiques et 6) poursuivre l'analyse précise des diverses archives connues. Enfin, et naturellement, nous pensons qu'une reprise d'activités programmées de terrain permettrait probablement d'obtenir des résultats nouveaux très importants quant à la compréhension du gisement et à sa datation.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Eugène Bonifay, Marie-Françoise Bonifay et Bernard Vandermeersch pour nos discussions. Il est évident que la fouille particulièrement complexe du site de Regourdou, dirigée par Eugène Bonifay, les recherches et la compréhension de ce gisement - présentées dans diverses publications - sont incontournables pour alimenter nos propres réflexions. Nous sommes reconnaissants aux directeurs du Musée national de Préhistoire - Jean-Jacques Cleyet-Merle - aux Eyzies-de-Tayac, du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord - Véronique Merlin-Anglade - à Périgueux, à Dany Barraud, Conservateur en chef et directeur du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine à Bordeaux qui nous permettent de réaliser nos recherches dans les meilleures conditions possibles. Enfin, nous remercions Guy Marchesseau, Michèle Constant et Jean-Charles ainsi que tous les membres de l'équipe du Musée national de Préhistoire et de l'UMR5199-PACEA pour leur aide.

• Bibliographie

BONIFAY E. (1965) - La grotte du Regourdou (Montignac, Dordogne). Stratigraphie et industrie lithique moustérienne. *L'Anthropologie*, 68, 1-2, p. 49-64, fig.

BONIFAY E., VANDERMEERSCH B., COUTURE C. et PANATTONI R. (2007) - *La sépulture néandertalienne du Regourdou*. Imprimerie France Quercy. 18 p. ill.

COUTURE C. (2008) - Les caractéristiques anatomiques du squelette néandertalien Regourdou 1. *Bull. de la Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies*, 57, p. 32-40.

DUDAY H. (1990) - Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, 2, p. 193-196.

DUDAY H. (1995) - Anthropologie " de terrain ", archéologie de la mort. In : *La Mort, passé, présent, conditionnel, colloque du G.V.E.P. (La-Roche-sur-Yon, juin 1994)*. La Roche-sur-Yon : Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques, p. 33-58.

DUDAY H. (2005) - L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In, DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (éds), *Objets et méthodes en paléanthropologie. Orientations et méthodes n° 7*. Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 153-216.

DUDAY H. (2009) - *The archaeology of the dead. lectures in archaeoethanatology*. Oxbow books, Oxford, p. 230.

LEVEQUE F. et VANDERMEERSCH B. (1981) - Les restes humains de Saint-Césaire (Charente-Maritime). *Bull. et Mém. Soc. Anthropol. Paris*, t. VIII, sér. XIII, n° 1 , p. 103-104.

MADELAINE S., MAUREILLE B., CAVANIE N., COUTURE C., BONIFAY E., ARMAND D., BONIFAY M.-F., DUDAY H., FOSSE P. et VANDERMEERSCH B. (2008) - Nouveaux restes humains moustériens rapportés au squelette néandertalien de Regourdou 1 (Regourdou, commune de Montignac, Dordogne, France). *Paléo*, 20, p. 101-114, tab. pl.

MANN A. et MAUREILLE B. (2007) - Les Néandertaliens européens. In : B. VANDERMEERSCH et B. MAUREILLE (éds) - *Les Néandertaliens, biologie et cultures*. Documents préhistoriques 23, Paris : C.T.H.S, p. 69-85.

MAUREILLE B. (2004) - *Les origines de la culture : les premières sépultures*. Paris : Le Pommier / Cité des Sciences et de l'industrie, p. 125.

MAUREILLE B. et VANDERMEERSCH B. 2007 - Les sépultures néandertaliennes. In : B. VANDERMEERSCH et B. MAUREILLE (éds) - *Les Néandertaliens, biologie et cultures*. Documents préhistoriques 23, Paris : C.T.H.S, p. 311-322.

PIVETEAU J. (1959) - Les restes humains de la grotte de Regourdou (Dordogne). *C.-R. de l'Académie des Sciences, Paris*, série D, 248, p. 40-44, fig. tab.

PIVETEAU J. (1962) - Apports nouveaux en Paléontologie humaine. *Annales Paléontologie*, t. XLVIII, p. 289-296.

PIVETEAU J. (1963) - La grotte de Regourdou (Dordogne). *Annales de Paléontologie*, t. XLIX, p. 285-304.

PIVETEAU J. (1964) -La grotte de Regourdou (Dordogne). Paléontologie humaine. *Annales de Paléontologie (Vertébrés)*, t. L, p. 155-194.

PIVETEAU J. (1966) - La grotte de Régourdou (Dordogne). Paléontologie humaine. *Annales de Paléontologie (Vertébrés)*, t. LII, p. 163-194.

SIMARD S. (1968) - Etude paléontologique et paléoclimatique de la microfaune du Régourdou (Montignac, Dordogne, France). *Le Naturaliste Canadien*, 95, p. 1435-1457.

VANDERMEERSCH B. et TRINKAUS E. (1995) - The postcranial remains of the Regourdou 1 Neanderthal : the shoulder and arm remains. *Journal of Human Evolution*, 28, p. 439-376.

Légendes des figures et des tableaux

Fig. 1. Télégramme envoyé par Jean Piveteau à François Bordes pour lui annoncer son arrivée aux Eyzies-de-Tayac le 26 Septembre 1957.

Fig. 2. Répartition spatiale des restes humains de Regourdou 1 portant un n° d'inventaire (fouilles 1960 à 1964). Les restes humains sauvés en 1957 se situent très probablement dans le carré G3 (et/ou dans le carré G2). Les couleurs les plus chaudes traduisent le nombre d'ossements inventoriés. On note une nette diminution du nombre de vestiges vers le Sud-Ouest à partir du carré G3. Le chiffre au milieu de chaque carré indique le nombre de pièces coordonnées. La paroi Ouest de la cavité du site se situe presque au milieu de la travée 1.

Fig. 3. A. François Bordes montrant la présence des ossements humains de Regourdou peu de temps après leur découverte. Archives du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord (Périgueux). Cliché Diaz. Avec l'aimable autorisation de V. Merlin-Anglade.

B. Etape de la fouille de sauvetage des ossements humains de Regourdou au début du mois d'Octobre 1957. Archives du Service régional d'archéologie d'Aquitaine (Bordeaux). Avec l'aimable autorisation de D. Barraud.

Annexe

Nous reproduisons ici le texte (en enlevant les fautes typographiques) intitulé « faits matériels » et rédigé par François Bordes. Il accompagnait peut-être le rapport réalisé par ce dernier sur le dégagement du squelette humain de Regourdou et envoyé à monsieur Perchet, directeur général de l'architecture le 7 Octobre 1957.

Faits matériels :

Le squelette a commencé à être dégagé le 2 Octobre 1957, à 16h30, par MM. Laplace et Bonifay. On commença par recueillir les ossements entreposés par les « fouilleurs » dans une niche creusée par eux dans le sable, à gauche, ossements animaux et humains, brisés et en assez mauvais état. A 16h45, découverte d'une phalange, probablement humaine, à 30 cm en avant de la mandibule, qui est apparente, brisée à la base de la branche montante. A côté, un silex. Ceci dans terre remaniée.

A 17h, je tris les ossements de la niche, et les dispose dans une boîte. Ils sont brisés, et en mauvais état. A 17h20, M. Laplace commence à dégager les pierres recouvrant le squelette. A 18h30, une série de petits éboulements se produisent, mais nous avons pu auparavant recouvrir la mandibule et les os dégagés avec une plaque d'isorel et des planches. Devant la menace d'éboulements plus graves, je donne l'ordre d'interrompre le travail, et je décide que le travail ne sera repris qu'une fois le « trou de taupe » de M. Constant boisé.

La journée du 3 Octobre se passe en travaux de boisage. On part de la partie relativement sûre de la galerie en se dirigeant vers l'extrémité où se trouve la mandibule. Une dizaine de pieds-droits sont nécessaires, reposant sur des semelles. Au bout, un cadre est constitué par deux pieds-droits de part et d'autre de la galerie, dont, jusque là, le côté droit était relativement sûr, étant constitué par la demi voûte de la grotte. A gauche, au contraire, la paroi est constituée de sable rouge et le plafond par une série de gros blocs éboulés. Ces blocs sont soutenus par le boisage et calés contre la partie en place de la roche par des rondins afin d'éviter des mouvements latéraux. Au delà du cadre, un madrier de chêne est disposé entre un pilier et une encoche creusée dans la roche en place, puis des planches épaisses sont disposées entre le cadre et ce madrier pour soutenir la voûte et éviter la chute, sur la tête des travailleurs, d'éboulis. Cette opération n'est terminée que le 4 à 10h30.

A 10h40, on enlève les éboulis tombés sur les planches de protection. La mâchoire et les ossements apparaissent tels qu'ils étaient au moment de leur recouvrement, ce que je fais constater à M. Constant. (Signature).

Etat des choses au commencement du dégagement :

Sont apparents : une demi mandibule, à demi dégagée, cassée à la hauteur de la dernière molaire. Cette mandibule n'avait été touchée ni par moi ni par M. le Pr. Piveteau quant il vint la voir. M. le Pr. Vallois toucha la branche montante pour l'examiner, et la remit en place, le Dimanche..., sans toucher à l'autre partie. Mais cette mandibule était visiblement cassée la première fois où je la vis le Mardi, et il semble qu'elle ait été examinée par des personnes non autorisées, en particulier le Dr ... de Marseilles, qui aurait, d'après la rumeur publique, procédé à des mensurations.

Deux os longs dont un cassé (niche) une vertèbre

A 10h45, M. Bonifay commence les opérations de dégagement. Un foyer, probablement le supérieur, passe sur la pierre recouvrant la mandibule. Dent d'ours sur cette pierre. La stratigraphie, en ce point, est la suivante...

Entre les deux foyers, à 60 cm en avant du squelette, une entrée de terrier. Par ailleurs le sable rouge pénètre entre les pierres de la sépulture, normalement emballées au sable gris des foyers.

Il apparaît bientôt que l'on se trouve en présence d'une sépulture. L'Homme a été couché sur un lit de pierres et recouvert de blocs de dimensions moyennes.

A 14h45, les pierres de la partie antérieure de la sépulture sont enlevées et numérotées, après qu'un plan et de nombreuses photos en couleur aient été pris.

Les deux os longs (brisés par les fouilleurs antérieurs) qui dépassaient dessous la pierre recouvrant la mandibule sont enlevés et emballés.

Le dégagement se poursuit. Divers ossements sont dégagés et enlevés, la disposition des lieux ne permettant pas un dégagement complet avant enlèvement. Leur position est évidemment notée. Tous détails au procès-verbal. Manuscrit.

1 racloir quina (n° 14) niveau squelette

A 15h15, M. Laplace relaie M. Bonifay. A 15h30, enlèvement de la demi-mandibule apparente. A ce moment on s'aperçoit qu'elle présente une seconde cassure, fraîche, au niveau de la symphyse à peu près, et qu'elle a très probablement été déjà enlevée et remise en place plus ou moins par des personnes non autorisées. Il en est de même pour la majorité des pièces apparentes. Photos prises.

A 18h, enlèvement de la deuxième partie (gauche) de la mandibule. La branche montante semble absente, ou bien figure écrasée dans la bouillie d'os qui la supporte.

Reposait sur pierre et sous pierre.

N : il semble que ceci se soit passé entre ma visite de Mardi et celle du Jeudi avec M. Piveteau. J'ai en effet le souvenir très net de l'avoir vue dans une position différente. (Schéma). M. Piveteau remarqua d'ailleurs qu'elle semblait, quand il la vit, soutenue par une mandibule de rongeur (lapin) Cela coïnciderait avec la date où les mensurations auraient été prises.